

Non aux cadeaux électoraux et aux jeux partisans avec l'AVS

Berne, le 17 août 2015

Communiqué de presse

Non aux cadeaux électoraux et aux jeux partisans avec l'AVS

Le PS et le PDC infiltrent leurs initiatives dans la réforme AVS

La réforme de la prévoyance vieillesse du Conseil fédéral était surchargée et beaucoup trop chère. Le PLR. Les Libéraux-Radicaux a défendu, auprès de la Commissions de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil des Etats (CSSS-E) de manière constructive et sans préjugés, une réforme apte au référendum. Cette dernière était un projet allégé, qui aurait permis de stabiliser l'AVS et la LPP jusqu'en 2030. La commission a suivi la plupart de ces propositions. Mais, en tenant compte de cette variante beaucoup moins coûteuse, le PS et le PDC ont au final tout de même fait remonter les coûts au niveau de la proposition du Conseil fédéral au moyen d'accords politiques douteux. En bref, les deux partis ont intégré à la réforme les demandes présentes dans leurs initiatives respectives : le PDC soutient donc une „mini-AVSplus" et le PS soutient désormais l'initiative contre la pénalisation du mariage, qu'elle refusait fermement auparavant. Les augmentations proposées de prestations de l'AVS sont en contradiction totale avec le défi démographique. Dans le contexte économique actuel, l'augmentation nécessaire des cotisations AVS serait un désastre. Le but de la réforme doit être de garantir les prestations, sans les réduire.

Les piliers de notre prévoyance vieillesse vacillent sur un sol instable. Au lieu de renforcer les fondations et de redresser les piliers, le PS et le PDC ne font que rajouter du poids supplémentaire. Le problème de l'AVS est que la démographie remet en question le financement actuel des rentes. C'est pourquoi il est vivement déconseillé d'augmenter les rentes davantage. La conséquence serait un déficit accéléré de l'AVS à partir de 2030. Laisser cette facture à la génération suivante est une preuve d'un manque de cohésion et n'est certainement pas de la politique sociale, durable, ni familiale. Cela ressemble plutôt à des cadeaux électoraux et des compromis douteux en pleine année électorale.

Ne pas épuiser davantage le contrat entre générations

Le babyboom, l'espérance de vie croissante et les rendements bas font qu'une réforme devient urgente. De plus, la situation économique actuelle ne permet aucune expansion, ni augmentation de cotisations AVS. Le PLR veut stabiliser le système de la prévoyance vieillesse. Ni une expansion, ni une réduction ne sont défendables. Le PLR soutient l'objectif constitutionnel et l'équité intergénérationnelle. Les familles et les personnes actives ne doivent pas être grevées davantage par une expansion des prestations de l'AVS. Au lieu de proposer un projet de réformes au peuple, ce qui semble cohérent, le PDC, le PS et les Vert'libéraux tentent de séduire les électeurs avec des cadeaux. Cela n'aura aucun effet positif une fois porté devant les urnes, étant donné qu'un référendum sur la prévoyance vieillesse 2020 constituerait un désavantage considérable pour les rentiers actuels, qui ne profiteront pas de l'expansion. A long terme, la montagne de dettes que nous transférons à nos enfants ne deviendrait que plus grande, ces derniers n'auraient donc aucun intérêt à adopter le projet. L'AVS est déficitaire depuis cette année; on ne peut pas laisser croire aux électeurs que tout va bien.

Besoin de réformes et de messages positifs

Malgré la situation de départ difficile, le parlement et le Conseil fédéral pourraient dans le cadre de la réforme, se présenter devant le peuple avec de nombreux messages positifs, qui pourraient être des arguments de poids: un âge de la retraite

Non aux cadeaux électoraux et aux jeux partisans avec l'AVS

flexible pour l'AVS et la LPP, une adaptation du système des rentes à la tendance d'un travail à temps partiel, de nouvelles possibilités de rentes non-bureaucratiques pour les chômeurs âgés, une compensation abordable de la baisse du taux de conversion, une garantie des rentes actuelles jusqu'en 2030... Le PLR s'est engagé au sein de la commission pour défendre ces thèmes. Dans le cadre de traitements ultérieurs de la prévoyance vieillesse 2020, nous continuerons à nous engager pour une réforme équilibrée et qui puisse faire face au référendum.

Liberté, Cohésion et Innovation - **par amour de la Suisse.**

Contacts:

- › Karin Keller-Sutter, conseillère aux Etats, 071 244 18 84
 - › Felix Gutzwiller, conseiller aux Etats, 079 419 32 55
 - › Georg Därendinger, chef de la communication, 079 590 98 77
 - › Aurélie Haenni, porte-parole Romandie, 079 315 78 48
-